

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE
L'ETABLISSEMENT SECHERON
DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014
DE 18H30 A 20H30**

Président du Conseil d'Etablissement :

M. Jacques PASQUIER, Directeur

Membres présents :

Mme Alexandra ALBANESI, représentante des parents
Mme Nicoleta HOEHN, représentante des parents
M. Christian METRAUX PROBST, représentant des parents
Mme Valérie JUTZET, représentante des parents
Mme Asma KIAMOUCHE, représentante des enseignants
Mme Odile EGGER, représentante des enseignants
Mme Michèle RIGHETTONI, représentante des enseignants
Mme Anne-Yvonne GUIZIOU-PITTET, représentante des enseignants
M. Dimitri FUSTIER, responsable du bâtiment scolaire (RBS)

Membres suppléants (représentants des parents) :

Mme Christelle MARRO VALERE (absente)
M. Adem MEHMETI (absent)

Membres absents :

Mme Valérie GUILLEMAT, représentante de la Ville de Genève (excusée)
M. David CHEVROLET, chargé de mission à la Ville de Genève

Invité permanent :

M. Eric BRANCHE, responsable de secteur GIAP

Invités :

Représentants de la NAPS organisateurs de « la Ville est à vous » à Sécheron

La séance commence à 18H30. Le directeur souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Il excuse Mme V. Guillemat qui n'a pu se rendre disponible pour cette séance.

1. Bilan fête de l'école

Le directeur fait un bilan positif de la fête de l'école, événement important qui s'est déroulé le 6 juin clôturant l'année scolaire. Il rappelle les deux moments forts de la fête, soit : le spectacle et le repas qui se sont déroulés dans de bonnes conditions

grâce aux infrastructures de « la Ville est à vous », fête de quartier qui s'est prolongée jusqu'au dimanche. Le directeur remercie pour leur investissement : les enseignants les maîtres spécialistes de musique, les divers partenaires et associations, sans lesquels ce moment de convivialité et de partage n'aurait pas pu avoir lieu.

Un eco-verre muni du logo de l'établissement a été donné à chaque élève afin qu'il garde un souvenir de cette fête, et ce, grâce à la NAPS qui s'est chargée de veiller à l'élaboration et à la distribution de l'objet.

Malgré ces points positifs, les enseignants déplorent le manque d'écoute des parents lors du spectacle des enfants. Ils demandent que lors de la prochaine fête, les stands n'ouvrent qu'à l'issue du spectacle afin de garder l'attention de chacun vers la scène. Ils font remonter également l'attente trop longue au stand des saucisses/frites, surtout pour les personnes n'ayant pas acheté de bons à l'avance.

L'APEPS réagit à son tour en mettant en avant une incompréhension au sujet du contrat à signer et des règles à respecter. Les représentants de l'association expliquent que ces contraintes sont imposées par la Ville de Genève aux organisateurs de « la Ville est à vous » et qu'ils doivent suivre impérativement un protocole établi sans possibilité de contourner les règles édictées.

Pour l'organisation de la prochaine fête de l'école, le directeur informe qu'une séance de préparation réunira l'ensemble des partenaires, l'APEPS, la NAPS et le GIAP afin de fixer le cadre de cette manifestation.

En guise de conclusion, le directeur informe qu'un bénéfice de CHF 2'078,70 sur les ventes a pu être dégagé au profit du fond d'école et dont les enfants pourront profiter lors de diverses activités qui seront organisées tout au long de l'année scolaire.

Les représentants de la NAPS quittent la séance.

2. Point de situation autour de la rentrée

Le directeur annonce que la rentrée s'est effectuée dans le calme et la sérénité. Contrairement à la rentrée précédente, il n'y a pas eu d'arrivée massive de nouveaux élèves. L'établissement compte actuellement 20 classes et 408 élèves. Ce qui fait une moyenne de 20,7 élèves. Une classe a été ouverte en cycle élémentaire. La particularité de cette rentrée réside dans le fait que 5 enseignantes ont décidé de mener à bien un projet pédagogique en ouvrant 5 classes de 3P-4P. Le directeur informe qu'il s'agit d'un travail conséquent au quotidien et remercie les enseignantes concernées pour leur engagement.

Les représentants des parents relaient les retours positifs des parents des élèves de 3P-4P et leurs remerciements.

3. Projet d'établissement – Semaine du respect (suite)

Le directeur explique que l'association PAÏDOS, présentée par Mme V. Guillemat lors de la dernière séance du COET va intervenir dans l'école dans le cadre de la « Semaine du respect ». Diverses interventions se feront dans 14 classes de l'établissement de la 3P/4P à la 8P durant les deux dernières semaines de janvier 2015, sous la forme de vidéos, d'ateliers de discussion et à travers une exposition. Le thème « Voyage au pays des différences » se poursuivra de février à juin 2015 autour des questions sur le racisme. Une conteuse interviendra dans les 6 classes de 1P et 2P à l'aide de livres adaptés à leur âge et traitant du même sujet.

4. Aménagement de la cour de récréation – éclairage du préau

En l'absence de M. D. Chevrolet, chargé de mission, pas de retour a sujet des éclairages du préau demandés.

Le directeur parle du nouveau jeu installé pendant les vacances dans la cour récréation. Pour l'instant, uniquement les élèves du cycle élémentaire peuvent l'utiliser. Les élèves du cycle moyen en profitent le mercredi matin. Cette répartition pourra peut-être se trouver modifiée en fonction des décisions qui seront prises lors du prochain Conseil des enfants.

Au sujet du grillage mis en place pendant l'été, M. D. Fustier, RBS, informe que le portail inséré dans le grillage est fermé tous les soirs à 20H30 par un sécuritas et ouvert à nouveau à 7H00 le lendemain matin. Cette fermeture du préau est intervenue à la suite d'une décision du Service des Ecoles.

A la suite de cette fermeture, La NAPS est intervenue auprès de M. Pagani lors de la séance « Paroles au quartier » pour qu'un espace soit créé au C.O. de Sécheron en faveur des adolescents du quartier. Un lieu va aussi ouvrir les vendredis et samedis soirs dans l'enceinte de l'Espace de quartier situé derrière l'école de Sécheron dans l'optique d'occuper les jeunes afin qu'ils ne traînent pas dans le quartier.

Les représentantes des enseignants se font l'écho de leurs collègues qui se plaignent du bruit émanant de la rue qui les oblige à enseigner fenêtres fermées toute l'année. Elles demandent à pouvoir bénéficier d'une mesure des nuisances sonores pour qu'une solution anti-bruit adéquate soit ainsi trouvée.

5. Locaux APEPS

La présidente de l'APEPS exprime son mécontentement lorsqu'elle a découvert, au retour des vacances d'été, le local destiné à l'association complètement inondé. Personne n'avait pris le soin de l'avertir du sinistre. Les décorations de Noël ont pu être sauvées ainsi que la sono et entreposées dans un autre lieu de l'école. Toutes les autres affaires sont perdues à cause de l'humidité et donc inutilisables. Aucun dédommagement n'est prévu puisqu'il s'agit d'une association bénévole sans couverture RC ni contrat avec le Service des Ecoles.

6. GIAP

M. E. Branche annonce qu'une moyenne de 200 élèves fréquentent le restaurant scolaire ainsi que le parascolaire. Il fait part de son souci de place dans les locaux occupés si les effectifs augmentent durant l'année. Un petit réfectoire a été mis à disposition pour les repas depuis la rentrée et une salle polyvalente au sous-sol de l'école a été aménagée pour accueillir les enfants dès 16h00. Au vu des mises en garde du GIAP, les parents ont procédé à l'inscription de leurs enfants dans les délais, lors des séances prévues, et la rentrée s'est, dès lors, bien déroulée. Les enfants inscrits à la rentrée, sans excuse valable, ne seront pris en charge qu'en novembre, comme stipulé dans le flyer distribué aux familles en mai.

Les représentantes des enseignants demandent que l'accueil des enfants à 11H30 soit déplacé dans le couloir et non pas au bas des escaliers menant aux étages. Elles craignent des bousculades entre enfants. Elles demandent également que les animateurs soient plus visibles et suggèrent une présentation de l'équipe d'animation à l'équipe enseignante en début d'année scolaire pour faciliter la communication.

7. **Divers**

- Les études surveillées, qui ont débuté de lundi 22 septembre, adoptent le même mode de fonctionnement que l'an passé, à savoir des groupes d'appui pour les élèves en difficultés scolaires, maximum 2 par classe et des lieux où les élèves viennent faire leurs devoirs seuls. Les inscriptions se font pour un trimestre, à renouveler pour le suivant si besoin.
- Le budget participatif peut être sollicité par l'établissement dans le cadre du projet « mieux vivre ensemble ». Une discussion entre l'équipe enseignante et les partenaires devra avoir lieu afin de décider du projet à mettre sur pied avant soumission du dossier en vue de son acceptation.
- Les parents représentants au COET continuent leur mission. Un nouveau parent est demandé pour le passage de témoin qui aura lieu lors de la 3ème et dernière séance de l'année scolaire. Le directeur va se renseigner des modalités d'une éventuelle votation au cas où plusieurs parents seraient intéressés.
- Certaines réunions de parents agendées le même soir ont posé un problème en début d'année aux familles ayant plusieurs enfants dans l'école. Les représentantes des enseignants ont pris acte du souci et demanderont à leurs collègues de planifier différemment les prochaines réunions de parents.
- Les représentants des parents informent qu'une rencontre sera organisée le jeudi 15 janvier 2015 à l'Espace-quartier dès 19H00. Ils encouragent les parents des élèves de l'établissement à se joindre à eux autour d'un verre de l'amitié.

Le directeur remercie les personnes présentes pour leur attention et leur participation active et met fin à la séance à 20H30 en les invitant à se retrouver autour d'un apéritif convivial.

**La prochaine séance du Conseil d'établissement est fixée au
jeudi 29 janvier 2015 à 18H30.**

Prise du Procès-verbal : Mme Isabelle REY, secrétaire d'établissement